



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC
Assemblée publique de consultation
Projet de règlement numéro 1700

Aux personnes intéressées, AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

1. QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation, le **lundi 29 mai 2023**, à 19h30, à la salle du conseil situé au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny, sur un projet de règlement, lequel a été adopté à la séance du 17 avril 2023 et est intitulé :

1.1 *Projet de règlement numéro 1700 relatif à la démolition d'immeubles*

Ce projet de règlement a pour but d'assurer un contrôle des travaux de démolition, complète ou partielle, de tout immeuble assujéti qui peut présenter, entre autres, une valeur patrimoniale, un intérêt architectural ou répondre à un besoin de logements, ainsi qu'encadrer la réutilisation du sol dégagé par la démolition.

2. Qu'au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption et les personnes qui désirent s'exprimer seront alors entendues.
4. Que ce projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de règlements est disponible pour consultation au bureau de la Ville, situé au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny.

Fait à Montmagny, ce dix-neuvième jour du mois de mai deux mille vingt-trois.

La greffière,

Karine Simard, avocate